

REUNION DU 4 AVRIL 2022

Le quatre avril deux mille vingt deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Patricia Gady Duquesne, maire du Tronquay.

Présents : Mme Coralie Bellanger, M. Loïc Bihel, Mme Agnès de Saint Denis, M. Alain Dumont, M. Michel Grivel, M. Raymond Lafosse, M. Jean-Claude Leboeuf, M. Dominique Leroux, M. Jean-Claude Proux. Mme Stella Cogent, Mme Emilie Simonin, Mme Louise Lecordier, Mme Edith Houdan

Excusé : M. Michel Jourdan (pouvoir à Mme Edith Houdan)

Date de convocation et d'affichage : 30 mars 2022

OBJET : Approbation du compte de gestion de 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 14 – Votants : 15 (14 + 1 pouvoir)
Délibération affichée du 7 avril 2022 au 7 juin 2022

Pour 15
Contre 0
Abstention 0

Le Conseil Municipal, après avoir entendu la lecture du compte de gestion de 2021, dressé par Madame Michèle Kergresse et M. Vincent Noël, receveur municipaux, en tous points identique au compte administratif dressé par l'ordonnateur, approuve ce compte de gestion dressé par Madame Michèle Kergresse et M. Vincent Noël, receveur municipaux.

OBJET : Vote du compte administratif de 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 14 – Votants : 15 (14 + 1 pouvoir)
Délibération affichée du 7 avril 2022 au 7 juin 2022

Pour 15
Contre 0
Abstention 0

Conformément à l'article L. 2121-4 du C.G.C.T., le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif de 2021, le Conseil Municipal, siège alors sous la présidence de Mme Louise Lecordier,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

. résultats reportés	99 447,29
. dépenses de l'exercice	440 622,79
. recettes de l'exercice	452 849,90
. résultat de l'exercice	12 227,11
. résultat de clôture 2021	111 674,40

Section d'investissement

. résultat de clôture 2020	- 15 742,57
. dépenses de l'exercice	184 590,45
. recettes de l'exercice	260 187,99
. résultat de l'exercice	75 597,54
. résultat de clôture 2021	59 854,97

Restes à réaliser

. en dépenses d'investissement	35 882,56
. en recettes d'investissement	194 403,75
. Solde	158 521, 19

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de

sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 14 – Votants : 15 (14 + 1 pouvoir)

Délibération affichée du 7 avril 2022 au 7 juin 2022

Pour 15

Contre 0

Abstention 0

Le Conseil Municipal, constatant que le compte administratif de 2021 présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2020	99 447,29
. un résultat positif pour l'exercice 2021	12 227,11
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2021	111 674,40

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2021	59 854,97
. un solde des restes à réaliser 2021	158 521,19
. soit un besoin de financement de	0,00

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2022

. au compte 1068 (recettes)	0,00
-----------------------------	------

En section de fonctionnement de l'exercice 2021

. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	111 674,40
---	------------

OBJET : Taux d'imposition de 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 14 – Votants : 15 (14 + 1 pouvoir)

Délibération affichée du 7 avril 2022 au 7 juin 2022

Pour 13

Contre 1

Abstention 1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer, en 2022, les taux d'imposition suivants :

- taxe foncière (bâti) : 30,20 %

- taxe foncière (non bâti) : 18,19 %

OBJET : Indemnité de gardiennage de 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 14 – Votants : 15 (14 + 1 pouvoir)

Délibération affichée du 7 avril 2022 au 7 juin 2022

Pour 15

Contre 0

Abstention 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une indemnité de 60,00 euros au frère Renaud Lorilloux, curé de la paroisse Saint-Hubert-des-Biards, qui assure le gardiennage de l'église du Tronquay.

OBJET : Budget de 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 14 – Votants : 15 (14 + 1 pouvoir)

Délibération affichée du 7 avril 2022 au 7 juin 2022

Pour 15

Contre 0

Abstention 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget de l'exercice 2022, arrêté aux sommes suivantes :

	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	380 278,40	380 278,40
Investissement	262 842,56	301 458,72

En conformité avec la nomenclature M14, le budget est voté par chapitre et sans amortissement des biens.